

# ANTOLOGIA

## LE CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE \*

por *Frédéric Joliot-Curie*, Prix Nobel, Membre de l'Institut

La situation actuelle de notre pays, libéré, mais profondément meurtri, impose à tous les Français des devoirs multiples. Sachant le rôle capital que la science doit jouer dans la renaissance française, les scientifiques, conscients de leur responsabilité, animés d'un grand élan patriotique, mettent toute leur force au service du pays.

Il faut que chaque citoyen comprenne ces vérités simples : ce n'est qu'au prix d'un développement intense de la science qu'une nation peut vivre heureuse et forte, c'est en faisant rayonner sa pensée et en exportant ses réalisations originales qu'elle justifie sa libre existence parmi les autres grandes nations créatrices. Parmi les préoccupations actuelles des pouvoirs publics, celle de donner aux hommes de science et aux techniciens des moyens d'existence et de travail dignes des services qu'ils rendent doit être prioritaire. Il y aurait en outre un grand intérêt à ce que des hommes de science fussent appelés à siéger dans les grandes commissions ministérielles qui s'occupent des affaires du pays : défense nationale, commission du plan, reconstruction, finances, etc., ainsi que dans celles qui s'occuperont du traité de paix, des plans d'organisation internationale après la guerre et des relations entre les nations.

Je le dis tout net : si le pays ne fait pas l'effort nécessaire pour donner à la science la place qu'elle mérite et à ceux qui la servent le prestige nécessaire à leur influence, il deviendra tôt ou tard une colonie.

Tenant compte des expériences passées, j'ai pensé que la direction du Centre National de la Recherche Scientifique serait mieux assurée si l'on associait aux compétences du directeur et du directeur-adjoint celles des membres d'un grand comité directeur, représentant tous les domaines de la recherche pure et appliquée. Recherche pure et appliquée seraient de ce fait intimement liées. Pour composer ce comité directeur, appelé Comité National de la Recherche Scientifique, j'ai fait appel à des savants et techniciens de province et de Paris en pleine activité, dont la compétence est reconnue. Ils sont en général jeunes ou relativement jeunes.

Les membres du Comité National sont classés en sections spécialisées, suivant leur compétence domi-

nante. Chaque section comprend 6 à 8 membres. Les problèmes à étudier amènent le plus souvent à constituer des commissions d'étude, composées de savants choisis dans les diverses sections dont les spécialités sont nécessaires. Ainsi, par exemple, la commission d'étude de la génétique comprend des biologistes, des physiciens, des chimistes, des mathématiciens, etc.

La différence profonde avec le passé résulte de la transformation des membres consultatifs en membres directeurs responsables. Le Comité National, composé d'environ 250 savants et techniciens, a les qualités pour définir une politique de la recherche scientifique; sa compétence couvre tous les domaines de la recherche pure et appliquée.

Pour assurer des liaisons très étroites avec les nombreux foyers de recherches existant dans les divers ministères, nous avons prévu d'introduire parmi les membres du Comité National les représentants les plus qualifiés de ces foyers. De grands techniciens de l'industrie privée participeront aux travaux des commissions à titre de conseillers permanentes. La liaison est normalement établie avec les laboratoires de l'enseignement supérieur, puisque dans la plupart des sections plus de 70% des membres du comité directeur font partie de cet enseignement. Enfin le C. N. R. S. est représenté dans les conseils de recherches existant dans plusieurs ministères.

Toute cette organisation, même si elle reçoit déjà un bon accueil, ne pourra porter ses fruits qu'à condition que nos augmentions le plus rapidement possible le nombre des hommes de valeur servant la science et la technique en France. C'est un des rôles importants du Centre d'agir en ce sens.

J'en arrive donc à l'enseignement préparatoire à la recherche scientifique. Dès que je fus chargé de la direction du C. N. R. S., j'eus l'occasion, lors des premières réunions avec mes collègues scientifiques, de leur exposer un projet d'organisation de cet enseignement. Une expérience déjà longue de direction de deux laboratoires m'avait fait apparaître l'insuffisance de l'enseignement reçu par des licenciés des Facultés des Sciences et de ingénieurs des grandes écoles pour entreprendre des recherches spécialisées. Ce n'était en général qu'après deux ans d'apprentissage qu'ils pou-

\* Da revista *La pensée* n.º 5, Paris, 1945.

